

Lettre ouverte à Monsieur Thomas Fatôme, Directeur de l'assurance Maladie,

A Madame Stéphanie Rist, Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées,

A Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Lyon, le 22 octobre 2025

Le Docteur Olga Chevalier est décédée brutalement le samedi 11 octobre 2025. Elle était décrite par ses proches comme un médecin généraliste exceptionnel, compétente et très investie et qui laissera un grand vide. Elle exerçait dans un quartier populaire, à Vénissieux (Rhône), en zone très sous dotée en médecins traitants.

Depuis 18 mois, elle n'allait pas bien. Depuis 18 mois, elle était repérée par un logiciel de la sécurité sociale comme prescrivant des arrêts de travail trop nombreux et trop longs. Elle a subi ces reproches seule, et a accepté la procédure de Mise Sous Objectifs (MSO) proposée par la CNAM avec l'obligation de réduire de 20% ses prescriptions d'arrêts de travail. Objectif impossible à atteindre puisque ses arrêts étaient justifiés. En fin de procédure, n'ayant bien sûr pas atteint cet objectif inatteignable, elle a été condamnée à verser une pénalité financière à l'assurance maladie, ajoutant à la pression psychologique déjà soutenue une pression financière intenable.

De nombreux médecins sont à ce jour sélectionnés par un logiciel de l'assurance maladie sur des algorithmes incompréhensibles, injustes qui stigmatisent les médecins qui prennent en charge les patients les plus malades et ceux qui en ont le plus besoin.

Les médecins des quartiers les plus pauvres, suivant des patients lourds exerçant des métiers physiques sont particulièrement touchés. Les médecins répondent à la souffrance de la population. La santé mentale, désignée comme cause nationale en 2025 ne reste pas à la porte de leur cabinet médical. Les symptômes physiques présentés par les patients entrent dans une case unique pour l'assurance maladie alors qu'ils peuvent traduire un problème beaucoup plus complexe voire l'expression de violences subies dans le passé...

La profession n'est pas opposée aux contrôles des dépenses mais elle refuse d'être le bouc émissaire des souffrances de la société. La contrainte d'objectifs impossibles à atteindre est lue par la profession comme du harcèlement et source de burn out. Comment accepter sans réagir de voir les confrères en larmes aux entretiens dans les CPAM, et dans un état de stress et de détresse psychologique tout au long de la procédure ?

L'assurance maladie et les décideurs de ces mesures comptables de réduction des dépenses basées sur des statistiques opaques et ne tenant aucun compte des souffrances des patients portent la responsabilité des arrêts prématurés d'activité, des reconversions et de l'éloignement des jeunes médecins de la pratique de la médecine traitante.

MG 69 demande la transparence sur les conditions de sélection des dossiers par l'assurance maladie et la fin de l'injuste campagne en cours sur les arrêts de travail.

Guyline Ferre
Présidente MG 69
06 64 80 78 79